

**ERMANENCES MEDECINS :**  
Les patients doivent composer le 15.

**PERMANENCES PHARMACIES :**

Dimanche 20 janvier :  
Pharmacie Fouris/Gachon à Saint-Dier d'Auvergne

**CABINETS INFIRMIERS :**

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :  
Tél. : 04 73 53 15 82  
Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26  
Vander Cam : 07 83 34 04 09  
Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57  
Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35  
Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

**AMBULANCE :** Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

**VETERINAIRES :** 04 73 51 29 21 (animaux de ferme), 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

**DEPANNEURS/REMORQUEURS :**

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13  
Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 - 06 08 30 34 86  
Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

**TAXIS :** DENIS: 04 73 53 00 17 - 06 85 92 71 23

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

**URGENCES : POMPIERS :** 18

**GENDARMERIE :** 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

**ADMR-ABRI,** 14 place de la Cité Administrative : ouvert les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Un mercredi sur 2 à compter du 19/12/18 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. En dehors de ces horaires contacter le 06.45.63.40.78

**RAMPE Thiers Dore et Montagne – Antenne de Courpière** – 9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68 – Permanences : lundi et mardi de 8h45 à 11h et vendredi de 14h15 à 17h (sauf le 3<sup>ème</sup> lundi du mois : motricité de 10h à 11h).

Ateliers d'éveil sur inscription et réservation : jeudi et vendredi de 9h15 à 11h

**Dans les locaux sociaux** (Face à la Maison des Associations, Place Jean Payre)

**MISSION LOCALE :**

Virginie DEVILLECHABROLLE reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86

**SOLHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires)** reçoit (sans rendez-vous) les 1ers mercredis/mois, de 15h à 17h et les 3èmes mardis/mois, de 10h à 12h. Tél. : 04 73 42 30 80.

**ASSISTANTES SOCIALES :** Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : les mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32

**CPAM :** - Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30.

**OPHIS :** Le 1er mardi de chaque mois de

10 h à 12 h, bureau n°1. ☎ 04 73 41 16 16

**CAF :** Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. tél : 0810 25 63 10 - www.caf.fr

**Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare**

**MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE,**

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA.

**APAMAR :** Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h. - Le mercredi de 8h30 à 12h30 - Tél : 04.73.43.75.84

**PUERICULTRICE :** Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,  
Horaires : 1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le 2ème vendredi à partir de 13h30.

**CARSAT Auvergne :** téléphonez au 3960 depuis un fixe ou au 09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.

● **CIMETIERE**

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● **ÉTAT-CIVIL**

Toutes nos félicitations aux parents de :

- Benji, Pierre-Edouard LAMBERGER né le 12 décembre 2018.

- Lilian COMBE DELAIRE né le 17 décembre 2018

# VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 02/2019 Semaine du 17 janvier au 24 janvier 2019

● **CAHIER DE DOLÉANCES**

Le cahier de doléances a été renvoyé le mardi 15 janvier 2018 à l'Association des Maires Ruraux de France qui le fera parvenir au Président de la République.

● **DISCOURS DU MAIRE LORS DE LA TRADITIONNELLE RÉCEPTION DES CORPS CONSTITUÉS ET DES ASSOCIATIONS LE 11 JANVIER 2019 (1ère partie)**

« Gérer une ville n'est pas chose facile dans le contexte actuel.

Les élus locaux ont eu comme porte voix le congrès de l'Association des Maires de France, l'AMF qui regroupe des élus de toutes tendances politiques.

Et malgré cela, comme les gilets jaunes, nous avons bien du mal à faire entendre nos problèmes :

- Sur la taxe d'habitation qui remet en cause l'autonomie fiscale des Communes ;
  - Sur les emplois aidés supprimés qui étranglent le fonctionnement des Communes, des associations, et des Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
  - Sur l'eau et l'assainissement, compétences transférées autoritairement aux Communautés de Communes en 2026 au plus tard ;
  - Sur les attaques contre le logement social, qui freinent l'entretien et la réhabilitation des logements existants et la construction des logements neufs ;
  - Et sur le recul de la présence des services publics de l'État.
- Tout cela engendre de la défiance des élus locaux et des Français, cela exacerbe le sentiment d'abandon.

Pour renouer une relation de confiance avec l'État, les élus de proximité exigent avec l'AMF :

- L'arrêt de tout dénigrement des Maires et des élus locaux ;
- L'ouverture de véritables négociations où les Communes seraient traitées comme des partenaires de l'État ;
- L'arrêt des fermetures de services publics d'État, et l'arrêt des ponctions sur les Départements, les Agences de l'Eau, les budgets du sport et de la culture ;
- Des dotations équilibrées sans lesquelles nous ne pourrions pas faire face à la transition écologique et numérique ;
- Et, la reconnaissance de la libre administration des Communes.

En effet, rien ne remplacera le cadre de solidarité et de proximité des Communes et des Mairies !

En réponse, le Premier ministre a promis une loi sur la réforme de la fiscalité locale, à l'été 2019, une loi qui dira, enfin, comment l'État compense, à l'euro près, la taxe d'habitation.

La remontée des cahiers de doléances (celui de Courpière a été ouvert dès le 6 décembre) et le débat qui va s'ouvrir plus largement dans le pays, grâce à l'impulsion du mouvement populaire actuel, sont de nature à permettre, espérons-le, la prise en compte de la justice sociale, fiscale, territoriale et des enjeux environnementaux.

Cette justice et ces enjeux doivent être traités, à la fois dans l'urgence et à la fois avec une vision de long terme et le sens de l'intérêt général.

Or, ces problèmes de terrain, qui font la vie quotidienne des habitants, avaient (malgré les efforts de la plupart des Maires et Conseillers Départementaux, malgré l'opiniâtreté de certains Parlementaires), beaucoup de difficultés à atteindre les hautes sphères décisionnelles de l'État.

Pour zoomer sur la situation courpiéroise, j'évoquerai le bilan de l'année 2018.

Je suis personnellement ravie que de jeunes élus s'impliquent dans la vie municipale ; je pense notamment aux colis de Noël, au marché de Noël et aux jardins partagés.

Nous leur devons aussi le décor de la salle aujourd'hui. Au passage, merci à Karel Cossard, la jeune fleuriste de « Feuilles en fleurs » qui nous a prêté ces belles plantes vertes.

Nous pourrions nous réjouir que beaucoup de jeunesse se soit associée à la cérémonie importante du centenaire de la fin de la guerre de 1914, nous réjouir qu'énormément de jeunes aient participé au téléthon, particulièrement réussi cette année, grâce à la forte implication des bénévoles.

Nous apprécions à sa juste valeur la mobilisation associative au service de l'enfance et de la jeunesse dans beaucoup d'autres domaines : les arts plastiques, les collections, l'éducation, les sports, l'engagement caritatif, le cinéma, le théâtre, la lecture, le chant, la danse, la musique...

## ● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, **Christiane SAMSON**, reçoit sur rendez-vous les mardis de 10h00 à 11h30

## ● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

**Philippe CAYRE** (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi après-midi sur rendez-vous.

**Catherine MAZELLIER** (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

**Mohammed OULABBI** (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

**Jeannine SUAREZ** (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

**Bernard PFEIFFER** (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

**Dominique LAFORET** (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 16h30

**Marc DELPOSEN**, Délégué au numérique reçoit après 16h.

**Conseillers municipaux** : Boussuge J. Chalus N.

Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H.

Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteithet S. Poillat G.

Sester S. Vincent I. (sur rendez-vous)

## ● PERMANENCES DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

André Imberdis, Jean-Luc Privat,  
Xavier Gosse, Eric Boissadie,  
Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro :  
les mardis de 10h à 11h30  
Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

## ● CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers Départementaux a lieu : Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du bâtiment rose.

## SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC**  
du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires  
d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N°  
d'astreinte : 06.30.65.81.64

## BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h  
Mercredi et vendredi : 14h—18h  
Samedi 10h-12h

## CCAS

lundi, mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et  
de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30  
fermé le mercredi toute la journée

## SERVICE DE L'EAU

**Ouverture au public :**  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

## SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée  
ainsi que tous les matins  
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

## DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

Pour finir en beauté sur la jeunesse, ayons une pensée pour Ludivine Privat qui a décroché le titre de meilleur jeune boulanger de France. Félicitations à cette boulangère qui honore Courpière !

Cette année notre Commune a traité plusieurs permis et déclarations préalables de travaux d'entreprises qui s'agrandissent dans les zones d'activité, beaucoup de ravalements de façades et de réfections de toitures; trois commerces de centre ville ont récemment sollicité les aides financières des crédits Leader de l'Europe pour mener des travaux d'amélioration de leurs boutiques et leurs vitrines.

Tout cela témoigne d'une belle vitalité de notre Commune, même si l'INSEE enregistre la perte de deux cent cinquante-neuf habitants entre 2011 et 2016. Nous avons enregistré beaucoup de décès durant cette période, et les scientifiques savent que les effets de l'urbanisme sont longs à se répercuter sur le dynamisme démographique. »

NB : « Toutes mes excuses à Romain Carton, jeune pilote courpiérois talentueux qui a remporté à 21 ans le championnat MITJE T Series France en catégorie super tourisme pour l'année 2018.

Merci à la famille Guillaumont, très impliquée dans le sport automobile, qui me permet de rattraper cet oubli avec ce rajout dans le bulletin. »

*C. SAMSON*

*Comme d'habitude la suite de ce discours paraîtra dans le bulletin de la semaine prochaine.*

## ● MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SERVICE DE RÉPONSES AUX QUESTIONS FISCALES SUR RENDEZ-VOUS À COURPIÈRE

La Direction Départementale des Finances Publiques du Puy-de-Dôme informe ses usagers qu'à compter du 1er janvier 2019, un nouveau service de réponses aux questions fiscales sur rendez-vous est mis en place à la mairie de Courpière.

Tous les premiers mardis de chaque mois, un agent du centre des finances publiques de Thiers vous recevra dans un bureau de la mairie de Courpière pour répondre à vos questions d'ordre fiscal.

Ce nouveau service permettra aux usagers d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au numéro suivant : 04.73.51.06.78

*Ce numéro est le numéro correct. Si vous n'obtenez pas de réponse, n'hésitez pas à insister et à rappeler. Un seul agent réceptionne les appels et assure en même temps l'accueil des usagers.*

*La Municipalité*

## ● TRAVAUX SUR LA COMMUNE : AVENUE DE THIERS

Après la trêve des confiseurs, les travaux d'eau potable, d'assainissement et d'enfouissement des réseaux secs (téléphone, électricité...) ont repris mardi 15 janvier et dureront jusqu'à l'été (avec des coupures ponctuelles ou des alternances de la circulation, selon les phases du chantier).

## ● # FAIS BOUGER COURPIÈRE



**Tu as de 16 à 25 ans ?  
Tu as des idées et envie d'agir pour ta commune ?  
C'est l'occasion de faire entendre ta voix!**

La Municipalité souhaite impliquer toujours plus les jeunes courpiérois dans les projets de leur ville avec un espace de dialogue et d'actions.

Mohammed Oulabbi, adjoint à la solidarité, accompagné d'un élu, met en place une permanence chaque samedi matin de 10h30 à 12h00 à partir du samedi 26 janvier 2019 jusqu'au 16 février inclus au local sous la mairie (près de la poste)

## ● REPORT DE LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

A compter du 1er janvier 2019 est mis en place le répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'INSEE. Cette réforme facilite notamment l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédent le scrutin.

A titre transitoire, pour tous les scrutins se tenant entre le 11 mars 2019 et le 1er janvier 2020, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le dernier jour du deuxième mois précédent celui du scrutin.

Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Cette demande d'inscription continue de se faire en Mairie aux jours et heures d'ouverture.



## ● ESPACE COUBERTIN

A compter du 7 janvier 2019, le secrétariat de l'Espace Coubertin s'occupera des dossiers de location des salles et de vos réservations.  
Attention ! Les dossiers remplis sont à ramener au secrétariat de l'Espace Coubertin. Rens. et réservations : 04 73 53 14 45

## ● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Exposition des caricatures de Jean-Marc BOROT : du 15 janvier au 15 mars

Nous débutons notre thématique sur le rire et l'humour par une exposition de caricatures de Jean-Marc BOROT, illustrateur et caricaturiste !

Venez découvrir ses caricatures d'artistes de cinéma ou de la chanson, de sportifs ou encore de politiques !  
Aux heures d'ouverture de la bibliothèque, renseignements au 04-73-51-29-55



## ● ECOLES PUBLIQUES MATERNELLE ET PRIMAIRE

### INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2019/2020 vont commencer.

Elles auront lieu du 7 janvier au 31 janvier 2019.

Nos écoles risquent une fermeture de classe.

Si vous êtes concernés par l'inscription d'un enfant pour septembre 2019 à l'école maternelle ou élémentaire ou si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage de concerné, merci de prendre contact avec les écoles.

Ecole maternelle auprès de Mme Gardin au 04.73.53.16.77 entre 12h et 13h30 ou le lundi toute la journée.

Ecole élémentaire auprès de Mme Bretel au 04.73.53.04.00 entre 12h et 13h30 ou les mardis et vendredis.

Vous pouvez aussi vous inscrire en mairie. *Nous avons besoin de vous.*

# Infos Associatives

## ● FNACA - COMITÉ CANTONAL

### Assemblée Générale : 18 janvier 2019 à 14h30, salle polyvalente à Augerolles

Présence souhaitée de tous les adhérents, ainsi que les camarades concernés par les nouvelles mesures annoncées dans le projet de Loi de Finance 2019 voté par l'Assemblée Nationale. Attribution de la carte du combattant pour 120 jours de présence en Algérie entre le 02-07-62 et le 02-07-64. Tous les renseignements vous seront donnés sur les avantages rattachés à cette nouvelle mesure.

Bilan de l'année 2018 et prévision pour 2019. Renouvellement du Bureau.

## ● AMICALE PHILATÉLIQUE ET CARTOPHILE DE COURPIÈRE

L'assemblée générale de l'amicale philatélique et cartophile de Courpière se tiendra le **samedi 19 janvier à 17h00 dans la salle Livradois** (salle de l'ancien dojo), **place Jean Payre**.

**Ordre du jour** : Rapport moral et financier 2018 - Paiement des cotisations 2019 - Élection ou reconduction du bureau - Activités et projets 2019 - Questions diverses. Toutes les personnes qui collectionnent timbres, cartes postales, capsules de champagne... qui désirent s'informer ou rejoindre l'association seront les bienvenues.

## ● A.C.V.P.C - C.A.T.M

L'assemblée générale ordinaire se tiendra le **mardi 22 janvier 2019 à 15 heures, salle de réunion de l'espace Coubertin**.

**Ordre du Jour** : Mot du président - Compte rendu moral et financier - Manifestations pour 2019 – Informations diverses. Perception des cotisations - Pot amical

Nous comptons sur votre présence ainsi que sur celles des sympathisants.

Le Bureau

## ● ART, CULTURE ET PATRIMOINE

L'assemblée générale de l'association se tiendra à la salle de réunions de l'Espace de Coubertin

**Le mercredi 23 Janvier à 20 heures**

Toutes les personnes intéressées par le fonctionnement de l'association et particulièrement par le prochain Festival de théâtre amateur sont cordialement invitées.

Le Bureau d'A.C.P.

## ● HORIZON COURPIÈRE

Lors de l'Assemblée Générale d'Horizon Courpière, un nouveau bureau a été élu :

**Présidente** : H.EPECHE (Cat's Animation)

**Vice-présidente** : N.Ferreira (Vida Nova)

**Trésorière** : S.Geneste (Aquarelle)

**Trésorier adjoint** : G.Madeleine-Perdrillat (Pony run run)

**Secrétaire** : C.Pinot (Pause pizza)

**Secrétaire adjoint** : Y.Maloberti (bijouterie Verdiberti)

Afin de préparer au mieux la nouvelle année, une réunion des membres aura lieu

**le mardi 22 janvier à 19h30 – salle de réunion de Coubertin**

Si vous êtes commerçant, artisan, industriel ou indépendant et que vous voulez nous rejoindre, il n'est pas trop tard : cette réunion est l'occasion idéale !

Renseignements : 06 77 87 33 16 ou [horizoncourpiere@gmail.com](mailto:horizoncourpiere@gmail.com) - <https://www.facebook.com/HorizonCourpiere/>



## Infos Diverses

### ● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 21 au 25 janvier

**Lundi** : duo de lentilles à la crème persillée, bolognaise de soja, macaronis au beurre, pavé corrézien, quartier d'orange

**Mardi** : céleris rave et carottes râpées, poulet au citron, haricots verts, yaourt ou fromage, galette des rois.

**Jeudi** : velouté de butternut, porc à la coriandre, endives braisées, yaourt ou fromage, fruit de saison

**Vendredi** : croq' légumes d'hiver, lieu noir à la crème de poireaux, riz créole, fromage, compote de pommes bio de Sauviat.

### ● A SAVOIR

- **Nouveau à Courpière** : "Flammes et Ambiances" se charge pour vous de faire des achats sur internet dans tous les domaines. Bureau à Courpière dans les locaux de la société 2C2A, 49 bd Vercingétorix le mercredi de 9h à 12h [flammesetambiances@outlook.fr](mailto:flammesetambiances@outlook.fr) - tél : 04 73 72 35 04

- **Boulangerie « le Fournil de la Dore et la Farinière** : Avis aux fabophiles ! Alors que 95 % des fèves françaises sont fabriquées en grande série en Asie, cette boulangerie a choisi des fèves françaises pour mettre à l'honneur la richesse du patrimoine qui l'entoure. Elle a dévoilé une série de 6 fèves uniques et exclusives qui rendent hommage au patrimoine de Courpière : le Château de la Barge, l'Église, la mairie, l'Institution Saint-Pierre et la Tour du Maure.

### ● PAROISSE SAINT-JOSEPH DE LA DORE - MESSES

Samedi 19 janvier : 18h30 à Augerolles  
Dimanche 20 janvier : 10h30 à Courpière

### ● LOCATIONS

Dans cette rubrique le rôle de la Commune se borne à diffuser des annonces à la demande de Courpiérois sans garantir la qualité de l'offre ni le bien fondé de son prix.

- **A louer appartement F2** - 2<sup>ème</sup> étage - 45m<sup>2</sup> en Centre ville - double vitrage - calme et lumineux - cabine douche - cuisine aménagée - Proche tout commerces 280 € + 40 € charges (eau, ordures ménagères, nettoyage commun) - Tél.: 06.15.42.30.93

- **A louer F1 état neuf** 35 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage - Chauffage électrique - 300€+ 20 € charge - tél : 06.85.72.6880

- **A louer grand F3** - 90 m<sup>2</sup> - près Gare - 2 chambres - 1 grand séjour / salle à manger - 1 cuisine non aménagée - 1 salle de bains - WC - Lingerie - Chauffage électrique - Loyer : 410 € + 35 € charges - 06 30 49 2 30

- **Recherche jardin** clôturé en location pour élever des poules - Tél : 06 09 58 07 89

#### LOGEMENTS OPHIS : 04.73.41.16.16

Résidence Pré de l'Hospice 1 : **Appartement type 1bis** de 31m<sup>2</sup> au RDC à proximité des commerces. Disponible de suite. Chauffage collectif. Loyer 249.21€ charges comprises.

- **Appartement type 4** de 75m<sup>2</sup> au 3<sup>ème</sup> étage avec ascenseur à proximité des commerces. Disponible de suite. Chauffage collectif. Loyer 495.51€ charges comprises.

Prairie Martel : **Pavillon de type 3** de 72m<sup>2</sup>. Dispose d'un garage et d'un jardin. Disponible en avril 2019. Chauffage individuel électrique. Loyer 483,25€ charges comprises.

Pas de frais d'agence. Logements conventionnés pour l'APL. Résidences gardiennées.

## Infos Associatives (suite)

### ● COMITÉ D'ANIMATION DE COURPIÈRE

Assemblée générale du CAC : le dimanche 20 janvier 2019 à 10h00  
au local du Comité - 12 rue de l'abbé Dacher 63120 COURPIÈRE.

### ● FOYER LAÏC - SECTION JEUX DE SOCIÉTÉ

Le Foyer Laïc propose un après-midi jeux de société de 14h à 17h à la salle d'animation de Courpière  
- **Le dimanche 20 janvier** - **Le dimanche 17 février** - **Le mercredi 20 février**  
Venez découvrir ou redécouvrir des jeux de société moderne et ancien pour toute la famille (de 2 à 99 ans). Gratuit et ouvert à tous !!!

Pour plus de renseignement; Julie TIXIER au 06.08.13.55.26 ou [jmjouer.courpiere@gmail.com](mailto:jmjouer.courpiere@gmail.com)

### ● CINÉMA LE REX - 04.73.53.19.72.

**L'EMPEREUR DE PARIS** - France 2018 - Historique, policier - 1h50

**RÉMI SANS FAMILLE** - France 2018 - Aventure, famille - 1h49 -

**LE GENDRE DE MA VIE** - France 2018 - Comédie - 1h40 -

**MINUSCULE 2 - Les mandibules du Bout du Monde** - Italie/France 2018 - Drame - 2h07

**En avant première** : Quand tombent les premières neiges dans la vallée, il est urgent de préparer ses réserves pour l'hiver. Hélas, durant l'opération, une petite coccinelle se retrouve piégée dans un carton...

Vendredi 18 janvier - 20h30  
Lundi 21 janvier - 20h30

Samedi 19 janvier - 17h30

Samedi 19 janvier - 20h30  
Dimanche 20 janvier - 20h30

Dimanche 20 janvier - 16h00

## Sport

### ● RACING CLUB COURPIÉROIS

Résultats du samedi 12 janvier

Les U16 et U19 ont repris le chemin des terrains pour leur première compétition de la saison à Thiers contre Tarare.

Pour les U16 victoire 22 à 0 - Pour les U18 défaite 22 à 25

Tous les membres du R.C.C profitent de ces premiers résultats de l'année pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espèrent vous retrouver prochainement sur le bord des terrains ou lors des manifestations que le club organisera tout au long de l'année 2019.

### ● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE

Les dirigeants et joueurs de l'USC remercient toutes les personnes qui leur ont fait bon accueil pour les calendriers. Ils vous souhaitent une bonne année 2019.

Pendant cette période de trêve, ils en profitent pour organiser leur traditionnel

**CONCOURS DE BELOTE**

**LE SAMEDI 19 JANVIER - SALLE D'ANIMATION**

**INSCRIPTIONS DE 14H A 15H**

Lots : 2 cochons détaillés, 1 lot à chaque participant

Toutes les bonnes volontés : parents, joueurs, dirigeants, sympathisants du club sont appelées à se mobiliser pour prêter main forte pour l'organisation et pour venir jouer afin de soutenir financièrement le club

*Le Président, Gérard Suarez*

### ● LOCATIONS (suite)

Résidence Pré de l'Hospice 2 : **Appartement type 5** de 95m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage. Présence d'un balcon. Disponible en février 2019. Chauffage électrique mixte. Loyer 591.92€ charges comprises.

Résidence Les Rioux : **Appartement type 3bis** de 71m<sup>2</sup> au 2<sup>ème</sup> étage. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 391,77€ charges comprises.



**MAIRIE DE COURPIÈRE** - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

**Courriel** : [mairie@ville-courpiere.fr](mailto:mairie@ville-courpiere.fr) - **Site Internet** : [www.ville-courpiere.fr](http://www.ville-courpiere.fr)

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON

**Bulletin Municipal n° 02-2019**